



**PRÉFET
DE LA MANCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA MANCHE

**DOCUMENTATION
ET
INFORMATIONS**

AOÛT 2021
NUMERO SPECIAL N° 87

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication
est réalisée et sur le site Internet de la préfecture :**

<http://www.manche.gouv.fr>

Rubrique : Publications - Annonces et avis - Recueil des actes administratifs

S O M M A I R E

DIVERS	2
<i>DIRM : DIRECTION INTERRÉGIONALE DE LA MER MANCHE EST-MER DU NORD</i>	<i>2</i>
<i>Arrêté n° 108/2021 du 25 août 2021 abrogeant l'arrêté n°93/2021 du 16 juillet 2021 réglementant le décorticage sanitaire des pétoncles en provenance de la zone des Casquets au large du département de la Manche</i>	<i>2</i>

DIVERS

DIRM : Direction Interrégionale de la mer Manche Est-Mer du Nord***Arrêté n° 108/2021 du 25 août 2021 abrogeant l'arrêté n°93/2021 du 16 juillet 2021 réglementant le décorticage sanitaire des pétoncles en provenance de la zone des Casquets au large du département de la Manche***

Considérant les résultats sanitaires du LDA76 et du LABEO14 au 25 août 2021 ;

Considérant la dynamique de contamination défavorable dans la zone des Casquets, et le délai supérieur à 10 jours écoulé depuis le dernier prélèvement ;

Article 1 : L'arrêté préfectoral n°93/2021 du 16 juillet 2021 susvisé est abrogé.

Signé : Pour le préfet et par délégation, pour le directeur interrégional et par subdélégation, le chef du service du contrôle des activités maritimes : Olivier Marc DION

